

MOTION DU COLLÈGE ET LYCÉE JULES FERRY CONCERNANT LE BACCALAURÉAT

présentée au CA du 26 juin 2023

Pour la première fois cette année, les épreuves de spécialité se sont tenues en mars conformément au calendrier imaginé et imposé par les concepteurs et les conceptrices de la réforme du lycée. À l'issue de cette expérience, les enseignant·es du lycée Jules Ferry observent que les craintes qu'ils expriment depuis 4 ans avec l'ensemble de la communauté éducative sont confirmées et qu'elles étaient même souvent en dessous de la réalité

En effet, nous avons constaté et constatons que :

- les élèves ont dû mener de front préparation des épreuves (comment parler de révisions alors que le plus souvent le programme a été bouclé in extremis, juste avant l'examen) et vœux sur parcoursup ;
- le programme évaluable à l'écrit en enseignement de spécialité a donné lieu à une course contre la montre épuisante et absurde pour les élèves comme pour les professeur·es ;
- en terminale, les professeur·es sont désormais face à des élèves démotivé·es, en raison du succès comme de l'échec, et dont elles et ils se demandent bien comment ils vont pouvoir lui donner du sens ;
- il n'est pas possible de définir raisonnablement quelque attente que ce soit pour évaluer les copies, tant celles-ci reflètent les conditions dégradées de préparation de l'examen ; dans cette mesure et pour ne pas pénaliser des élèves qui n'y sont pour rien, la bienveillance dans l'évaluation ne peut que confiner au laxisme et les résultats n'ont guère de sens ;
- cela se traduit par un creusement des inégalités au détriment des élèves les plus fragiles scolairement ;
- parallèlement, les cours sont supprimés puis perturbés pendant près de 3 semaines en 2^{nde} et en 1^{er} : journées banalisées pour les épreuves proprement dites, réunions d'entente et d'harmonisation pour les correctrices et correcteurs, demi-journées libérées pour les corrections...

Avec les vacances de printemps qui arrivent ensuite très vite, le calendrier discontinu du mois de mai et le mois de juin sans enjeu (les conseils de classe sont passés), l'année scolaire n'est pas très loin de se terminer mi-mars !

Ainsi, et comme nous le redoutions, ce n'est pas seulement l'année de terminale qui est sacrifiée au nom de l'impératif parcoursup mais c'est l'ensemble de la scolarité au lycée qui passe en mode dégradé.

C'est pourquoi nous réaffirmons qu'il est indispensable de revenir sur cette réforme pour redonner du sens à la formation comme au baccalauréat et que l'ensemble des épreuves de l'examen ait lieu en juin. C'est la condition pour que le lycée redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un lieu d'apprentissages, de formation et d'émancipation ayant vocation à réduire les inégalités

La communauté éducative,
Les représentant·es des parents d'élèves